**Linky et incendies**

**VIDÉO. Entre théories complotistes et défauts réels, le fameux compteur déchaîne les passions. Quatrième volet : Linky est-il vraiment à l'origine d'incendies ?**

*Par*[*Michel Revol*](https://www.lepoint.fr/economie/la-saga-linky-4-le-compteur-peut-il-prendre-feu-30-04-2019-2310123_28.php)

Cette fois, c'est de Châlette-sur-Loing, un village proche de Montargis, dans le Loiret, que l'alerte est venue : un samedi soir d'octobre 2018, Linky aurait déclenché un incendie dans un pavillon. L'habitant était occupé sur son ordinateur, tout s'est éteint, il a entendu des « bruits pétaradants » et son compteur, installé depuis une quinzaine de jours, a « explosé », raconte l'homme. L'incendie n'a pas fait de victime.

Quelques mois plus tôt, en mai 2018, les flammes ont aussi endommagé une maison à Montreuil-sous-Bois, en banlieue parisienne. « Le feu est parti de Linky », assure dans *L'Obs* Sylvain Montier, le propriétaire de la maison, en expliquant que le compteur avait été installé trois semaines plus tôt. Encore un exemple ? Il y a une poignée de jours, à Eu, en Normandie, un feu démarre dans le tableau électrique d'un immeuble. Ni une ni deux, les habitants pointent le coupable : Linky, bien sûr, tout juste posé.

Pourtant, à Eu comme à Châlette, les preuves formelles manquent

Ma question "Qu'attend Enédis pour nous apporter les preuves formelles que l'incendie n'est pas du au compteur et surtout, à sa technologie CPL"

. [Stéphane Lhomme](https://www.lepoint.fr/tags/stephane-lhomme) s'est fait une spécialité de ces dénonciations un peu légères. Ex-militant antinucléaire, le gendre de [José Bové](https://www.lepoint.fr/tags/jose-bove) a créé un site web qui veut torpiller Linky et Gazpar, son équivalent gazier. L'an dernier, par exemple, il relaie des articles de presse qui, selon lui, prouvent que Linky a tué à cause d'incendies déclenchés par le compteur. Problème : la responsabilité de Linky n'est jamais démontrée.

Qui a eu accès au rapport d'expertise, les SDE vous communiquent ils les statistiques depuis le déploiement du linky ??

Au contraire, les articles affirment que l'origine du feu est, dans un cas, une multiprise, alors que, dans l'autre cas, le feu est parti à côté du tableau électrique. Qu'importe : Stéphane Lhomme vit de dons versés via son site, il est donc essentiel d'entretenir le doute.

**Probabilité d'incendie dérisoire**

Il y a bien eu des accidents. Au [Canada](https://www.lepoint.fr/tags/canada), l'Union des consommateurs québécois avait demandé un moratoire sur l'installation des nouveaux compteurs « intelligents », mis en cause dans divers incendies. En [France](https://www.lepoint.fr/tags/france), durant la phase de test qui a eu lieu entre mars 2010 et mars 2011, à [Lyon](https://www.lepoint.fr/tags/lyon) et en Touraine, huit feux liés de près ou de loin à Linky ont été recensés. Mais Enedis réfute la responsabilité directe de son produit. « Les compteurs Linky ne prennent pas feu.

Jusqu'à présent, ND non plus ....

Toutes les analyses réalisées lors d'incidents d'origine électrique, survenus dans des habitations équipées d'un compteur Linky, l'ont démontré, dit-on au siège du distributeur d'électricité. Comme tous les matériaux électriques qu'Enedis installe chez ses clients, tels que les disjoncteurs ou les tableaux électriques, les compteurs sont testés, certifiés et homologués pour respecter les normes techniques et exigences de sécurité élevées ».

**« Un compteur ne peut exploser »**

Le cas de l'explosion supposée du compteur de Châlette-sur-Loing, qui a entraîné un important incendie, provoque aussi une réponse assez nette d'Enedis. « Un compteur électrique ne peut pas exploser ni prendre feu spontanément », avait alors indiqué la société, soulignant que seulement « 2 % des incendies d'origine électrique en France sont dus aux tableaux de comptage, un chiffre qui n'a pas varié depuis des années ».

les SDE vous communiquent ils les statistiques depuis le déploiement du linky ??

En revanche, la qualité de la pose de Linky peut être en cause.

Ah .. le recours à la sous-traitance ...

Enedis le reconnaît. Lors de la phase expérimentale de 2010 à 2011, la société avait mené des enquêtes sur les huit incendies. Elle en avait conclu qu'ils étaient imputables à une pose défaillante. « La qualité du geste technique de serrage mécanique des câbles d'arrivée électrique est primordiale », avait reconnu Enedis. La filiale d'EDF avait alors assuré que les techniciens chargés de poser Linky seraient sensibilisés à ce geste technique. L'ennui, c'est que, depuis cette période, un autre sujet est venu sur la table : la formation un peu trop rapide des sous-traitants chargés de la pose de Linky.

Dans tous les cas – mise en cause de la pose ou non, défaut sur le compteur... –, les statistiques relativisent la dangerosité de Linky.

les SDE vous communiquent ils les statistiques depuis le déploiement du linky ??

Lors des incendies durant l'année expérimentale, en 2010 et 2011, Enedis avait rappelé que 300 000 compteurs avaient été posés : un départ de feu serait donc comptabilisé dans 0,002 % des cas... De même, si l'on n'a pas d'état exhaustif du nombre d'incendies liés effectivement à Linky depuis le début de sa pose dans l'Hexagone, on peut affirmer que leur nombre est dérisoire en comparaison avec les quelque 20 millions de compteurs déjà en fonction : il y aurait moins de 0,001 % de risque qu'un compteur soit défaillant au point de déclencher un incendie, lui-même souvent confiné au tableau électrique...

les SDE vous communiquent ils les statistiques depuis le déploiement du linky ??

<https://www.lepoint.fr/economie/la-saga-linky-4-le-compteur-peut-il-prendre-feu-30-04-2019-2310123_28.php>